

Services, technologies et emplois au domicile

Salon des services à la personne - 10^{ème} édition **10 après le lancement du « plan Borloo », où en est le secteur ?**

Les 15, 16 et 17 novembre 2016, Porte de Versailles, Paris

(4,5 millions de ménages qui ont recours aux services à la personne¹ - 2,7 millions de « consommateurs »² -
2 millions de salariés³ – 33 100 structures agréées)

Depuis 2007, le Salon des services à la personne est un lieu d'échanges avec tous les acteurs qui contribuent au mieux vivre à domicile. Il rassemblera cette année 20 000 visiteurs et 150 exposants. Pendant 3 jours, les particuliers y trouvent les services qui simplifient leur quotidien et s'informent sur le statut de particulier-employeurs. Les professionnels découvrent comment créer et développer leur activité et les intervenants rencontrent leur futur employeur. Tous se renseignent également sur leurs droits et devoirs.

Cette 10^{ème} édition est l'occasion de faire le point sur un secteur aux forts enjeux économiques et sociaux.

SOCIETE - Un secteur toujours plus indispensable aux français

Si 4,5 millions de ménages ont aujourd'hui recours aux services à la personne, on estime que 2,8 millions de foyers supplémentaires⁴ pourraient en avoir besoin ces prochaines années.

Les familles et les seniors sont les principaux consommateurs :

- La garde d'enfants couvre, à elle seule, 51% des heures travaillées du secteur
- Viennent ensuite les aides ménagères et auxiliaires de vie, notamment sollicités par les seniors qui souhaitent généralement vieillir chez eux (près de la moitié des ménages consommateurs de services à la personne ont plus de 70 ans). Des mesures ont d'ailleurs été prises pour favoriser le maintien à domicile : dans le cadre de la loi de l'Adaptation de la Société au Vieillissement, la revalorisation de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) va, par exemple, permettre aux seniors les plus dépendants de bénéficier de plus d'heures de services (jusqu'à 20 heures supplémentaires par mois).

ECONOMIE - Un secteur en plein développement depuis 10 ans bien que freiné par l'instabilité fiscale

Création du CESU (Chèque Emploi Service Universel), allègement des charges sociales pour les particuliers-employeurs, maintien d'une TVA à 5,5 % pour les prestations de services à la personne...
le « plan Borloo », initié en 2006, a dynamisé le secteur. Ainsi :

¹ Source : Bipe – Prévisions 2013 diffusées sur le site de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIIS)

² Source : Dares Analyses – Février 2015 - Site DGE - (Consommateurs de Services à la personne)

³ Source : Insee 2010

⁴ Source : Estimation TNS Sofres

- la valeur ajoutée des services à la personne a augmenté de 8% par an entre 2005 et 2010⁵
- les services à la personne représentaient 1% du PIB en 2011, soit 17,4 milliards d'euros⁵
- le nombre de structures a explosé : + 600 % en 10 ans (33 100 structures agréées dont 20 000 entreprises vs 5 500 structures agréées dont 500 entreprises en 2006)⁶

Toutefois, depuis 2010, une succession de mesures visant à réduire les dépenses publiques (plafonnement des réductions d'impôts, hausse des taux de TVA...) **ont pénalisé les services à la personne.** Dans ses recommandations parues en août dernier, la Direction du Trésor indique que « *réduire la complexité et l'instabilité du cadre socio-fiscal pourrait favoriser le développement du secteur*⁷ ».

« *Les évolutions fiscales défavorables aux ménages sont très probablement à l'origine de la diminution du nombre d'heures déclarées ces dernières années (-11% entre 2010 et 2012⁸). Cette baisse laisse à penser à davantage de recours au travail au noir ou au gris, alors que cette pratique avait considérablement reculé entre 2006 et 2010* » précise Alain Bosetti, Président du salon. L'emploi déclaré est en effet extrêmement sensible au coût du travail dans le secteur. Dernier exemple en date : après avoir diminué pendant plus de 2 ans, la masse salariale nette versée par les particuliers-employeurs a augmenté de 1,1% au 1^{er} trimestre 2016⁹ juste après que la déduction forfaitaire par heure déclarée soit passée de 75 centimes à 2 euros !

EMPLOI - Plus de 390 000 emplois créés en 10 ans¹⁰, un des rares secteurs qui continue à embaucher massivement

Le Centre d'Analyse Stratégique estime que les services à la personne pourraient proposer jusqu'à 800 000 postes supplémentaires sur le long terme¹¹. Le vieillissement de la population devrait notamment générer 160 000 emplois d'aide à domicile d'ici 2022¹², faisant du secteur le plus créateur d'emploi en France.

Spécificité des services à la personne : ces emplois peuvent être créés en emploi direct, par des associations ou par des entreprises. Ajoutons que ceux-ci sont bien sûr non délocalisables !

Le secteur doit toutefois relever trois défis :

- Valoriser le secteur et ses métiers
- Recruter des intervenants notamment plus jeunes (moyenne d'âge : 46 ans¹³)
- Former les salariés

C'est dans cette optique que la **Convention Collective Nationale des entreprises de services à la personne** est entrée en vigueur fin 2014 ; permettant, de l'avis des chefs d'entreprise, de sécuriser le cadre social et de professionnaliser le secteur. Notons que l'emploi direct bénéficiait déjà d'une Convention Collective Nationale signée par les principaux syndicats de salariés et la Fédération nationale des particuliers-employeurs (FEPPEM) en 1999.

⁵ Source : DGE

⁶ Source : DGE/Nova au 1er janvier 2015

⁷ Source : Lettre Trésor-Eco n°175 – août 2016

⁸ Source : http://www.fesp.fr/sites/default/files/etude_sap_wyman_fesp_2013.pdf

⁹ Source : Acof Stat n° 233 - Juillet 2016

¹⁰ Source : Cour des comptes 2010 - Etude juin 2013 O. Wyman « Services à la personne, pourquoi ça ne marche pas mieux ? »

¹¹ Source : « Les métiers en 2020, progression et féminisation des emplois les plus qualifiés, dynamisme des métiers d'aide et de soins aux personnes » Dares Analyse, n°022

¹² Source : Panorama de l'emploi et des postes à pourvoir par métier à l'horizon 2022 – DARES 2015

¹³ Source : DGE 2012

Les bonnes raisons de visiter le Salon des services à la personne 2016

Pour les particuliers : tous les services à la personne pour les aider, eux et leurs proches

- **Découvrir tous les services qui peuvent les aider au quotidien** (de la garde d'enfants à l'assistance aux personnes âgées en passant par les prestations de ménage et de soutien scolaire...)
- **Obtenir des réponses personnalisées**

Nouveau en 2016 : Les Parcours « Bien vivre chez soi » ainsi que « Santé, e-santé et soins à domicile »

Pour les créateurs & dirigeants de structures agréées : toutes les solutions pour créer/développer leur activité

- **S'informer et se former auprès des experts**
- Recueillir toutes les informations pour **anticiper les évolutions du secteur**
- **Les candidats à la franchise** évaluent les opportunités du secteur et **rencontrent les dirigeants d'une vingtaine d'enseignes**

Pour les salariés et futurs salariés : rencontrer leur(s) futur(s) employeur(s)

- **Les structures qui recrutent** sont réunies en un même lieu pendant 3 jours
- **Des experts les guident** sur les métiers et les carrières du secteur
- Les salariés trouvent au salon **toutes les informations et conseils sur leurs droits et devoirs**

La Maison du Mieux Vivre, la vitrine des innovations qui facilitent le quotidien à domicile

Espace de convergence entre les solutions d'aujourd'hui et de demain, la Maison du Mieux Vivre 2016 présente les innovations **pour une maison connectée, adaptée et sécurisée.**

A propos du Salon des services à la personne

Organisé par en Personne Expo, le Salon des services à la personne, événement national du secteur, est placé sous le Haut Patronage de **Marisol Touraine**, Ministre des Affaires sociales et de la Santé. Les 15, 16 et 17 novembre 2016, à la Porte de Versailles de Paris.

Invitation gratuite sur www.salon-services-personne.com, entrée payante sur place (8€)

Contact presse

Caroline Fichera – caroline@presse-enpersonne-expo.com – 01 47 61 49 33

Même lieu, mêmes dates :

Solulo, le Salon des Résidences seniors, Maisons de retraite et Ehpad.

La 5^{ème} édition est placée sous le **Haut Patronage de Marisol Touraine**, Ministre des Affaires sociales et de la Santé. La tenue conjointe des 2 événements dans un espace à taille humaine permet aux visiteurs de comparer et choisir la meilleure solution pour un proche âgé :

- L'accompagnement du **bien vieillir à domicile**
- Le recours à un **établissement pour seniors.**

Silver Economy Expo, le Salon BtoB des technologies et services pour les seniors.

La 4^{ème} édition, placée sous le **Haut Patronage d'Emmanuel Macron**, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, **favorise les synergies entre tous les acteurs** publics et privés concernés par les seniors, actifs ou retraités, en bonne santé ou dépendants.